

Charte et conditions générales Naomé Tattoo

Par la présente, j'atteste

- Être majeur
- Ne présenter aucune contre-indication au tatouage due à une maladie à une allergie ou à une médication et, le cas échéant, à m'être renseigné(e) auprès de mon médecin.
- Être en pleine possession de mes moyens
- Avoir pris connaissance du FAQ Naomé Tattoo et adhérer à ses conditions
- Être conscient(e) que le tatouage est indélébile et qu'il évolue avec les années dû au vieillissement de la peau

Je m'engage

- A décharger Naomé Tattoo de toute conséquence due au tatouage, quelle qu'en soit la nature (malaise, infection, allergie,...), et déclare en assumer l'entière responsabilité.
- A respecter les recommandations de Naomé Tattoo afin d'éviter toute infection et de garantir la meilleure cicatrisation possible.
- A prendre soin de mon tatouage en suivant les conseils de Naomé Tattoo
- Chaque dessin étant réalisé et créé par Naomé Tattoo, ceux-ci sont soumis à des droits d'auteur. Je m'engage donc à ne pas le transmettre à des tiers.
- À payer la totalité du montant indiqué par Naomé Tattoo lors du rdv tatouage. Si celui-ci se déroule en plusieurs séances : à payer le montant demandé par Naomé Tattoo pour chaque séance à la fin de celle-ci.

J'ai pris connaissance et j'accepte les faits suivants :

- Dès que je confirme la date du tatouage proposée, un acompte de 20% du montant mentionné par Naomé Tattoo sera demandé. J'ai un mois pour verser l'acompte. Passer ce délai, si l'acompte n'est pas versé, le rdv sera automatiquement annulé et redonné à une autre personne. Naomé Tattoo ne m'avertira pas, cette démarche est automatique.
- L'acompte ne sera en aucun cas et sans exception rendu si le rdv est annulé.
- De plus, en cas d'annulation de **moins de 48h** avant mon tatouage, en plus de l'acompte qui est perdu, un montant de 50% du tatouage sera à payer par virement bancaire à Naomé Tattoo. Si le rdv est reporté, ce montant ne sera pas déductible du prix initial demandé.
- Si, le jour même, je ne viens pas à mon rdv tatouage, que j'avertisse Naomé Tattoo ou non, je m'engage à payer la totalité de mon tatouage dans les 5 jours suivant celui-ci.
- Si après une annulation de ma part, un nouveau rdv est fixé, un nouvel acompte (non-déductible du prix final) sera demandé. Cet acompte est soumis aux mêmes règles de bases mentionnées ci-dessus.
- En cas de déplacement de rdv de la part de Naomé Tattoo, aucun nouvel acompte ne sera demandé.